

Quarante-quatre appartements à l'ex-Mobiroc

Deux nouveaux immeubles vont être construits

Le collège communal liégeois vient de rendre un avis conditionnel favorable à un projet de construction de deux immeubles sur le site de l'ancien Mobiroc, à Rocourt. Un peu moins de 1.000^m de bureaux et 44 appartements d'une à trois chambres devraient y voir le jour.

L'ancien magasin Mobiroc, installé sur la chaussée de Tongres et désaffecté, avant d'être démolé, depuis plusieurs années, va connaître une deuxième vie. Le collège communal liégeois vient en effet de rendre un avis favorable, bien que conditionnel, à un projet de construction de deux immeubles à appartements, l'un,

plus petit, à front de rue et l'autre à l'arrière du site. « C'est un projet très positif, se réjouit l'échevine liégeoise de l'Urbanisme, Christine Defraigne. Ça participe à la requalification d'un site désaffecté, mais ça permet également à tout un quartier de redémarrer, grâce au travail qui est également déjà en cours au niveau de l'ancienne clinique. »

Ce projet, qui prévoit la création de 44 appartements et d'un peu moins de 1.000 m² de bureaux, répond également à deux préoccupations majeures des autorités liégeoises. « Ça amènera du logement, dont on a besoin intensivement, mais également de l'activité économique, qui est toujours la bien-



« Le défi le plus important, c'est de faire renaître des lieux qui sont à l'abandon depuis années »

venue », continue Mme Defraigne.

Une attention toute particulière a été apportée à la mixité de l'offre en matière de logement. Sur les 44 appartements prévus, 11 disposeront d'une chambre, 26 de deux chambres et sept de trois. De quoi satisfaire donc tant des personnes isolées que des familles plus nombreuses. Qui, et c'est une demande de la Ville, bénéficieront également d'un cadre verdoyant. « Il est primordial, pour conserver le caractère vert d'une ville, de faire en sorte que les nouvelles réalisations urbanistiques englobent cet aspect, insiste-t-on au cabinet de l'échevine de l'Urbanisme. C'est dans cette



Deux immeubles seront construits : un à front de rue, l'autre à l'arrière. © DR

optique, que le promoteur devra entre autres, à la demande de la Ville, planter 32 arbres de tailles et essences différentes. » Côté esthétique, le site de l'ancien Mobiroc à Rocourt sera transformé et réhabilité en deux immeubles qui s'intégreront dans leur environnement direct via des couleurs neutres des briques, de l'enduit et des châssis, en nuances de gris.

Un promoteur qui, de son côté, a déjà prévu dans ses plans d'intégrer la mobilité douce dans ces deux futurs immeubles. Un local qui permettra d'accueillir au minimum 59 vélos sera en effet aménagé sur le site.

« Mais le défi le plus important, c'est de faire renaître des lieux qui sont à l'abandon depuis années, termine Christine Defraigne. Si on ne trouve pas de solution, ça devient vite un chancre. Ici, ce sera en quelque sorte une renaissance. Et c'est un dossier qui prouve en outre que l'attention du collège est portée à tous les quartiers de la ville, pas uniquement le centre ou le Grand Léopold. »

GEOFFREY WOLFF

Chênée

Une salle de spectacle transformée en logements

Un autre projet de réhabilitation, à Chênée cette fois, est également en bonne voie. Le permis d'urbanisme vient en effet d'être délivré pour la transformation d'une ancienne salle de spectacle de la rue du Presbytère en logements.

Quatre appartements seront aménagés dans le bâtiment existant : un appartement de 3 chambres de 126 m² au premier étage, et un appartement 2 chambres par niveau aux 2^e, 3^e et 4^e étages.

Le rez-de-chaussée sera quant à lui occupé par un parking pour trois véhicules, un espace pouvant contenir huit vélos, le local à poubelles et le hall d'entrée.

« Aucune réclamation n'a été introduite suite à l'annonce de projet du 14 au 29 mai 2020. Le propriétaire des lieux va



Le bâtiment. © L.H.

donc pouvoir commencer les travaux », se réjouit-on à l'échevinat de l'Urbanisme.

« Il est toujours plus difficile de changer l'affectation d'un lieu. Ici, c'est un bel exemple, avec des personnes qui ont essayé de trouver des solutions », conclut Christine Defraigne.



A la place de l'ancien Mobiroc. © Van Ass